

SOL CHAUFFANT ET SOL CHAUFFANT REVERSIBLE

Retrouvez l'essentiel des informations techniques dans ces quelques pages ou dans le Guide d'emploi joint aux colis de parquet.

Nous vous conseillons vivement d'utiliser les fournitures et accessoires Panaget. Ils sont spécialement adaptés à nos parquets, nous vous en garantissons la qualité.

Le choix de la sous-couche et d'une colle adaptée à votre support et au type de pose choisi est important.

Le sol chauffant basse température nécessite quelques précautions particulières :



- l'épaisseur de la chape au dessus des tuyaux de chauffage doit être d'au moins 30 mm et en conformité avec les DTU 65-6, 65-7, 65-8
- s'assurer d'une humidité maximale de 1,5% de la chape et 0,5% pour la chape liquide et/ou anhydrite.
- la température au sol est de 26/27°C maximum (parquet posé)
- la résistance thermique, sous-couche comprise, quelque soit le type de pose ou le parquet, doit rester inférieure à 0,15 W/m² °C.
- le séchage naturel du support doit être complété par un pré-chauffage pendant au moins 3 semaines avant la pose quelle que soit la saison
- préchauffer la pièce à parqueter, puis interrompre le chauffage 48 heures avant la pose
- remettre le chauffage 3 jours après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5° C jusqu'à la bonne température
- quelle que soit l'épaisseur du parquet, utiliser de préférence la méthode de collage "en plein" (voir compatibilité colle-parquet en bas de chaque page descriptif parquet), sans interposition d'une sous-couche.
- Panaget ne garantit pas le collage au cordon.

Le sol chauffant réversible :



Certains parquets Panaget peuvent se poser sur des supports munis d'un système chauffant et rafraîchissant (réversible), sous certaines conditions. Afin de garantir un bon comportement du parquet, il convient de respecter les règles générales suivantes:

- poser le parquet par collage en plein avec colle Presto PM obligatoire
- respecter une résistance thermique maximum du parquet de 0,09W/m² °C. Attention, sur système électrique, la mise en place de tapis épais peut dépasser cette limite et engendrer des problèmes sur le parquet.
- s'assurer d'une humidité maximale de 1,5% de la chape et 0,5% pour une chape liquide et/ou anhydrite.

- le séchage naturel du support doit être complété par un pré-chauffage pendant au moins 3 semaines avant la pose quelle que soit la saison.
 - interrompre le chauffage 48 heures avant la pose du parquet.
 - remettre le chauffage 7 jours après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5°C jusqu'à la bonne température.
 - utiliser la colle adéquate au parquet posé (Presto PM)
 - une ouverture entre lames pendant la saison de chauffe est possible. Ces joints se refermeront progressivement après fermeture du chauffage.
- Supports «secs» (procédés Vivracome de chez ACOME, par exemple)
- poser le parquet en flottant directement sur la sous-couche PE/Aluminium ou par collage en plein sur la dalle fibre cellulose (colle Presto PM).
 - le système doit permettre une répartition homogène de la chaleur sur toute la surface.
 - la température des fluides doit être réglée par un système de sondes automatiques pour empêcher la formation du point de rosée (condensation) sur le parquet.
 - l'émission calorifique ne doit pas dépasser 100W/m².
 - la consigne d'été des thermostats d'ambiance des régulations individuelles ne descendra pas en dessous de 24°C. Le système rafraîchissant ne pourra s'enclencher que si la température ambiante est égale ou inférieure à 24°C.
 - une attention toute particulière est attirée sur la sensibilité de certaines essences de bois comme le jatoba, le hêtre et l'érable.
 - le circuit doit comporter un dispositif limitant la température au départ du fluide de 18° à 22° selon les régions géographiques ci-dessous:

Zone géographique de la France	Température minimale de départ du fluide
Zone côtière de la Manche, de la mer du Nord et de l'océan Atlantique au nord de l'embouchure de la Loire, largeur 30 km	19°C
Zone côtière de l'océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Loire et au nord de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	20°C
Zone côtière de l'océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	21°C
Zone côtière méditerranéenne, largeur 50 km	22°C
Zone intérieure	18°C